

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00450

Numéro SIREN : 853 897 981

Nom ou dénomination : A LOLO PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 4096

ALOLO

886

AVENUE DE LATECOERE
40600 BISCARROSSE

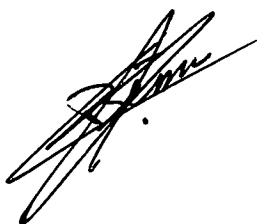
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 24/04/2023

certifié conforme par le président



*le 28/01/2023
B4096/2023*

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 24/04/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 941	2 516	12 425	10,02	12 807	18,83
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	180		180	0,15		
TOTAL (I)	15 121	2 516	12 605	10,16	12 807	18,83
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	4 615		4 615	3,72	2 580	3,79
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	74 590		74 590	60,13	43 365	63,77
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 375		7 375	5,94	5 673	8,34
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8		8	0,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 278		9 278	7,48	3 513	5,17
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 587		15 587	12,56	64	0,09
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	111 453		111 453	89,84	55 195	81,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	126 574	2 516	124 058	100,00	68 002	100,00

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé : 500)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

500

0,40

500

0,74

22 382

18,04

6 608

9,72

13 471

10,86

15 774

23,20

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

36 353

29,30

22 882

33,65

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

18 681

15,06

23 549

34,63

794

0,64

496

0,73

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

45 908

37,01

8 348

12,28

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

14 052

11,33

5 641

8,30

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

2 543

2,05

1 287

1,89

1 762

1,42

1 400

2,06

2 377

1,92

2 513

3,70

729

0,59

466

0,69

858

0,69

637

0,94

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

784

1,15

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

87 705

70,70

45 120

66,35

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

124 058

100,00

68 002

100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 24/04/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	128 840		128 840	100,00	98 193	100,00	30 647	31,21
Chiffres d'Affaires Nets	128 840		128 840	100,00	98 193	100,00	30 647	31,21

Production stockée	31 225	24,24	27 756	28,27	3 469	12,50
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	4 667	3,62	3 148	3,21	1 519	48,25
Autres produits	279	0,22	101	0,10	178	176,24
Total des produits d'exploitation (I)	165 011	128,07	129 198	131,58	35 813	27,72
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	85 084	66,04	57 812	58,88	27 272	47,17
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-2 035	-1,57	-698	-0,70	-1 337	-191,54
Autres achats et charges externes	16 806	13,04	13 795	14,05	3 011	21,83
Impôts, taxes et versements assimilés	983	0,76	1 136	1,16	-153	-13,48
Salaires et traitements	31 850	24,72	25 228	25,69	6 622	26,25
Charges sociales	13 736	10,66	12 054	12,28	1 682	13,95
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 456	1,13	1 059	1,08	397	37,49
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	242	0,19	237	0,24	5	2,11
Total des charges d'exploitation (II)	148 123	114,97	110 623	112,66	37 500	33,90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 888	13,11	18 575	18,92	-1 687	-9,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 040	0,81	229	0,23	811	354,15
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	1 040	0,81	229	0,23	811	354,15
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 040	-0,80	-229	-0,22	-811	-354,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 848	12,30	18 346	18,68	-2 498	-13,61

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 377	1,84	2 572	2,62	-195	-7,57
Total des Produits (I+III+V+VII)	165 011	128,07	129 198	131,58	35 813	27,72
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	151 540	117,62	113 424	115,51	38 116	33,60
RÉSULTAT NET	13 471	10,46	15 774	16,06	-2 303	-14,59
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						


ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/07/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Sélectionner ce texte puis taper touche F9 pour mettre à jour ce champs...

DEUXIEME RESOLUTION

- L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 13 470,90 Euros, de la façon suivante :

B.7

A la réserve légale, pour un montant de 50,00 Euros

Au report à nouveau pour un montant de 35 803,15 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président du Conseil d'Administration



ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S :

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/07/2023**

Le 26/07/2023,
à 15,

Monsieur LAURENT BEME, associé unique de la société **ALOLO**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
Affectation des résultats,
Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour

BL

l'exercice écoulé.

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice de 13 470,90** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **22 382,25** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **35 853,15** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **13 470,90** Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 13 470.90 Euros

Rappel des dividendes distribués

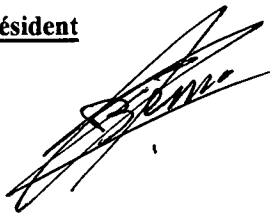
L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S :

Rapport de gestion sur les opérations **de l'exercice clos le 31/12/2022**

LAURENT BEME, associé unique et gérant de la société ALOLO, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **128 840,15** Euros contre **98 193,42** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **148 122,90** Euros pour l'exercice, contre **110 623,01** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Les autres achats et charges externes ressortent à **16 806,38** Euros au 31/12/2022 contre **13 794,68** Euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes ressortent à **982,57** Euros au 31/12/2022 contre **1 135,59** Euros pour l'exercice précédent.

Les salaires et traitements ressortent à **31 850,46** Euros au 31/12/2022 contre **25 227,91** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **13 736,34** Euros au 31/12/2022 et **12 054,34** Euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 456,29** Euros au 31/12/2022 contre **1 059,26** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-1 039,97** Euros, contre **-229,36** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2022, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **13 470,90** Euros contre un bénéfice de **15 773,97** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a enregistré une hausse du chiffre d'affaires de **31 %**.
Elle souhaite se spécialiser dans le domaine de la climatisation.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

B.L

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris les participations suivantes :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

Les valeurs immobilisées brutes sont de **15 120,84** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **2 515,55** Euros, soit un montant net de **12 605,29** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **12 807,41** Euros.

Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **79 205,13** Euros, contre **45 944,82** Euros pour l'exercice précédent.

Les créances et disponibilités nettes sont de **32 247,58** Euros, contre **9 250,05** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

Les capitaux propres s'élèvent à **36 353,15** Euros, contre **22 882,25** Euros pour l'exercice antérieur.

Les emprunts et dettes ressortent à **87 704,85** Euros contre **45 120,03** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **165 010,77** Euros au 31/12/2022, contre **129 198,34** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **16 887,87** Euros, contre **18 575,33** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir un **bénéfice** de **13 470,90** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **22 382,25** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **13 470,90** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

A la réserve légale, pour un montant de 50,00 Euros

Au report à nouveau pour un montant de 13 470.90 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BISCARROSSE

Le 26/07/2023

Le Président

